



# ÊTRE LABELLISÉ TOURISME & HANDICAP

Le Comité Départemental du Tourisme Destination Gers est l'interlocuteur départemental pour le label Tourisme & Handicap. Créé en 2001, le label garantit un accueil adapté pour la clientèle touristique en situation de handicap moteur, visuel, auditif et/ou mental.

Labelliser ma structure me permettra de :

- attirer une nouvelle clientèle et favoriser les vacances pour tous,
- se démarquer de la concurrence,
- valoriser et qualifier son équipement touristique,
- bénéficier d'un accompagnement professionnel.

## ACCOMPAGNEMENT AU LABEL

*C'est offert !*

Une fois labellisé, promotion de votre structure sur les sites internet :

- [Comité Départemental du Tourisme Destination Gers](#),
- [Comité Régional du Tourisme et des Loisirs Occitanie](#),
- [l'Association Tourisme & Handicaps](#).

TARIF ERP\*

150€ TTC

\* Établissements  
recevant du Public

AUTRES  
ÉTABLISSEMENTS  
100€ TTC

- Pré-diagnostic avec visite de l'équipement,
- Bilan de la visite avec des préconisations,
- Organisation de la visite par le binôme d'évaluateurs,
- Visite de diagnostic de la structure,
- Montage du dossier de demande de labellisation,
- Présentation du dossier devant la commission d'attribution du label.

*Pour  
qui ?*

Les structures touristiques privées ou publiques (hébergements, restaurants, sites de loisirs, Offices de Tourisme, sentiers de randonnée...) dans la mesure où l'activité correspond à un des cahiers des charges reconnus au niveau national.

## Votre contact au CDT



Isabelle CARDOUAT

Responsable Démarches Qualité -  
Pros et territoires

Tél. : +33 (0)5 62 05 87 36  
[amenagement@tourisme-gers.com](mailto:amenagement@tourisme-gers.com)

*En savoir +*

[www.pro.tourisme-gers.com](http://www.pro.tourisme-gers.com)

Qualifier son offre pour mieux la vendre :  
Aider les acteurs touristiques gersois  
dans la qualification de l'offre